

Chères Bellotières, chers Bellotiers,

J'ai grand plaisir à vous adresser notre première lettre d'information.

Depuis le 3 juillet, votre nouvelle équipe municipale se mobilise pour remettre en route la gestion quotidienne de la commune et préparer la rentrée.

Le conseil municipal s'est réuni le 3 juillet pour procéder à l'élection du maire, des adjoints et des délégués. Prenant acte de la démission de M. Housseau, le conseil a regretté de ne pas pouvoir échanger avec lui sur les dossiers en cours et à venir. Pour mieux répondre à vos besoins, nous avons installé 10 commissions qui ont pour certaines commencé à travailler. Je remercie les 17 personnes extérieures au conseil qui se sont engagées au service de notre commune et me réjouis de l'excellent climat collaboratif. Si vous souhaitez participer à ces commissions, n'hésitez pas à vous faire connaître.

En séance du 9 juillet, le conseil municipal a également adopté les comptes 2019. Un examen approfondi a montré que notre commune hérite d'une situation difficile et qu'elle doit faire face à un montant considérable de dépenses non réalisées ou reportées à plus tard. Vous trouverez les remarques de la commission finances dans le compte rendu qui sera prochainement affiché et mis en ligne sur le site de la mairie.

Le conseil municipal a également adopté le budget prévisionnel 2020, avec pour objectif de redresser les comptes de la commune, tout en assurant les services à la population et sans augmenter les impôts. Nous ne pourrons relever ce défi qu'avec votre concours et tous les petits gestes pour l'intérêt commun seront précieux.

Enfin, pour vous permettre de célébrer la fête nationale tout en respectant les consignes sanitaires, **c'est le 14 juillet qui viendra à vous**. Vous en trouverez tous les détails ci-après.

Bel été à toutes et à tous !

Le maire,

*Frédéric MOREL*

## UNE ÉQUIPE ÉLARGIE À VOTRE SERVICE

Les élections municipales de mars et juin 2020 ont élu Stéphane ASTIER, Jérôme BAYLE, Émilie BOREL, Marc DEFER, Francis GIRAUDOT, Pascale HAMEL, Marie LEROUX-SALEINE, Laurent MIGNARD, Jean MIREAUX, Frédéric MOREL, Josiane PAIX, Christine REIGNOUX, André ROUSSET, Éric THOVERON et François HOUSSEAU (démissionnaire).

Les 14 conseillers municipaux ont élu le maire, deux adjointes et confié à chacun des responsabilités. L'équipe municipale s'engage à agir dans un esprit d'ouverture et de concertation en vue de doter Bellot d'un nouvel avenir à réinventer pour (et avec) toute la population.

Le maire : **Frédéric MOREL**

Adjointe au maire : **Christine REIGNOUX**

*Déléguée aux affaires scolaires, aux actions sociales, aux âges de la vie et au personnel communal.*

Adjointe au maire : **Marie LEROUX-SALEINE**

*Déléguée aux hameaux, au patrimoine, aux associations, au tourisme et aux festivités.*

Conseiller Municipal délégué aux travaux : **André ROUSSET**

Conseiller Municipal délégué aux relations extérieures : **Laurent MIGNARD**

Conseiller Municipal délégué à la gestion des salles communales : **Jean MIREAUX**

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale** : Président : Frédéric MOREL - Vice-présidente : Christine REIGNOUX, assistés de Jean MIREAUX, Pascale HAMEL, Josiane PAIX, Sandrine LETOLLE, Carole MORVAN, Françoise DESPUJOLS, Priscilla SOOBRAYEN, Benoît BOURGUIGNON, Caroline FALLET

**COMMISSION ECOLE ET ÂGES DE LA VIE** : Présidente : Christine REIGNOUX, assistée de Jean MIREAUX, Pascale HAMEL, Stéphane ASTIER, Sandrine LETOLLE, Brigitte LEBAILLIF

**COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE** : Présidente : Marie LEROUX-SALEINE, assistée de Frédéric MOREL, Laurent MIGNARD, André ROUSSET, Filipe DE MELO VIEIRA, Rémi de GRAVELAINE, Geneviève GONZI, Catherine BALLOCCHI, Jean GALLOIS

**COMMISSION ASSOCIATIONS ET FESTIVITÉS** : Président : Jérôme BAYLE, assisté de Marie LEROUX-SALEINE, Marc DEFER, Josiane PAIX, Nathalie MIREAUX

**COMMISSION FINANCES** : Président : Frédéric MOREL - Vice-Président : Éric THOVERON, assistés de Christine REIGNOUX (adjointe), Marie LEROUX-SALEINE (adjointe), Laurent MIGNARD, Pascale HAMEL, Benoît BOURGUIGNON

**COMMISSION TRAVAUX, MAINTENANCE, TRANSPORTS, SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES** : Président : André ROUSSET, assisté de Éric THOVERON, Jérôme BAYLE, Laurent MIGNARD, Stéphane ASTIER, Filipe DE MELO VIEIRA, Frédéric GRUET, Brigitte LEBAILLIF

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** : Président : Frédéric MOREL, assisté de André ROUSSET, Pascale HAMEL, Jean MIREAUX (suppléants : Éric THOVERON, Marc DEFER, Francis GIRAUDOT)

**COMMISSION ENVIRONNEMENT, TOURISME ET EMBELLISSEMENT** : Présidente : Émilie BOREL, assistée de Marie LEROUX-SALEINE, Josiane PAIX, Jean MIREAUX, Francis GIRAUDOT, Manuella GRUET, Stéphane MALTA, Rémi de GRAVELAINE, Benoît BOURGUIGNON, Catherine BALLOCCHI

**COMMISSION COMMUNICATION** : Président : Stéphane ASTIER, assisté de Marie LEROUX-SALEINE, Laurent MIGNARD, Josiane PAIX, Éric THOVERON

Si vous souhaitez rejoindre une commission, **n'hésitez pas à vous faire connaître.**



**MARDI 14 JUILLET**

**CITOYENNES,  
CITOYENS !**

Les conditions sanitaires nous empêchent de nous réunir,  
mais nous pouvons célébrer la fête nationale autrement.

Nous vous invitons à hisser votre  
**drapeau bleu-blanc-rouge à vos fenêtres !**

Et pour partager un moment républicain tous ensemble,  
le comité des fêtes organise une

## **GRANDE PARADE RÉPUBLICAINE**

*avec char décoré, personnages géants, artistes de rue,  
démonstrations d'arts du cirque, troupe en costumes, animations ...*



15h00	Retourneloup
15h45	Launoy-Brulé
16h30	Les Crochots
17h10	Doucy & Doucy aval
18h15	Saincy
19h10	Champ Martin
20h10	Bourg

*Merci de veiller à respecter les gestes barrières - port du masque.*

## **ENTREtenir LA COMMUNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Bellot souffre d'un manque d'entretien, tout le monde le constate. Nous en appelons à votre civisme pour apporter votre contribution à l'**entretien des abords de votre maison** : tonte, mauvaises herbes, balayage du caniveau, déneigement ... ces quelques minutes de votre temps permettront aux employés communaux de se concentrer sur leurs missions prioritaires.

## **BRIGADES DE BÉNÉVOLES**

Les impôts n'augmenteront pas cette année. C'est une bonne nouvelle mais les moyens manquent à la commune pour son embellissement (fleurissement, tailles, nettoyage ...) et pour faire face à des menus travaux (bancs publics, abribus, réfection de grillages, panneaux ...). Pour y remédier, nous lançons un **appel à rejoindre des équipes de bénévoles** guidées par des professionnels : une **brigade d'embellissement** et une **brigade de menus travaux**.

Si vous aimez fleurir, planter, tailler, bricoler ...

Si vous aimez partager et échanger dans la bonne humeur et la convivialité ...

**Rejoignez nous !!!**

## **MAISONS FLEURIES**

Le concours des maisons fleuries est relancé. La commission parcourt les rues de la commune pour (si vous le souhaitez) apprécier **vos réalisations**. Les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie des vœux en janvier prochain.

## **PISCINE DE BELLOT**

Dans un cadre de verdure exceptionnel, la piscine intercommunale Ariel Mignard est **ouverte depuis le 4 juillet** et a mis en place un protocole sanitaire.

*Ouverte tous les jours de 13h à 19h - les week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Capacité maximale d'accueil réduite à 300 personnes. Infos et tarifs sur [www.cc2morin.fr](http://www.cc2morin.fr)*

## **INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE**

Pour ceux qui n'ont pas encore eu le temps de le faire, nous vous rappelons que les fiches sanitaires d'inscription à l'**école** et de demi-pension pour la **cantine scolaire** étaient à déposer en mairie avant le 4 juillet. Nous vous invitons à finaliser vos dossiers **au plus vite et avant le 20 juillet** afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

## **ACCUEIL EN MAIRIE**

La mairie est ouverte au public le **mercredi de 14h30 à 16h00** et le **samedi de 14h30 à 16h30**. Le maire reçoit sans rendez-vous durant les permanences mais aussi sur rendez-vous par email. Nous souhaitons la bienvenue à Marjorie, notre nouvelle secrétaire de mairie. Pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'accueil sera prochainement transféré au rez-de-chaussée.